



Les actions liées à la mise à disposition de ressources et de soutien.

- Mettre à jour les abonnements à Syndicalisme Hebdo.
- Créer une « base de données » sur le site internet du Syndicat.
- Mettre à disposition des Sections des supports d'informations « prêts à diffuser » :
 - * Tract (Idées reçues, Développement, Principes de droit)
 - * Affiches (Idées reçues, Développement)
- Mettre des outils d'action revendicative à disposition :
 - * Listes de questions DP
 - * Bonnes pratiques en IRP
- Organiser des réunions à thèmes fréquemment et régulièrement.
- Mettre un « annuaire des experts » à disposition des militant(e)s.
- Organiser des campagnes d'information dans les sections à partir de thématiques choisies.
- Prolonger la formation des Délégués Syndicaux par un accompagnement opérationnel personnalisé.
- Refaire un point sur l'ensemble des moyens mis à disposition des Sections et des militant(e)s et le faire connaître, au plan :
 - Matériel.
 - Logistique.
 - De la communication (logos, matrice de tract et affiches, ...)
 - De la formation (droits, modalités et offre)
 - Des compétences disponibles
 - Financier.
 - Etc ...
- Constituer un pôle de prévention et de résolution des conflits internes et interpersonnels.
- Aider à négocier des moyens supplémentaires dans les entreprises pour l'équipe CFDT (temps de délégation, finances, etc ...).
- Revendiquer un aménagement de la charge de travail des militant(e)s pour intégrer leurs activités syndicales au même titre que pour des salariés à temps partiel.

La Qualité de Vie Militante



Une enquête est à la fois surprenante et rassurante.

Surprenante car elle tord le cou à des idées reçues et met à mal la complainte « victimisante » d'autres organisations syndicales sur l'activité militante.

Oui on peut militer sans être harcelé(e). Oui, on peut avoir une vie privée, une vie professionnelle et une vie syndicale. Oui, l'engagement syndical n'est pas forcément un chemin de croix. Oui, on peut s'éclater et prendre du plaisir à s'investir dans les institutions représentatives du personnel et/ou dans les responsabilités syndicales.

Rassurante car la motivation des femmes et des hommes qui permettent à la CFDT Chimie Energie de vivre et se développer en région Centre est à la hauteur de leur engagement, tout comme leur fierté de faire partie de la CFDT et leur envie de porter et défendre ses valeurs sont à la hauteur de leur besoin d'aide, de soutien, de formation et d'accompagnement.

Pour autant tout n'est pas rose et même si le pourcentage de personnes en difficulté et/ou en mal être n'est pas aussi « catastrophique » que certains auraient pu l'imaginer, il est encore trop important.

Le syndicalisme de demain se construit avec les militant(e)s d'aujourd'hui.

Au même titre que nous engageons les salariés à se prendre en charge et construire leur devenir, mettons en place les conditions qui feront que la participation à la vie de la Cfdt soit plus attrayante, plus facile, plus sympa, plus intéressante, plus plaisante, plus ...



CHIMIE ENERGIE
CENTRE VAL DE LOIRE



La Qualité de Vie Militante

➤ ➤ ➤ La CFDT se met au service de celles et ceux qui la font vivre au quotidien !

Syndicat CFDT Chimie Energie Centre Val de Loire

35-37 Avenue de l'Europe - 41000 Blois

Téléphone : 02 54 43 76 76

E-mail : syndicat@scecfdtcvdl.fr

La Qualité de Vie Militante



Ce n'est pas un concept mais une ambition !

Pour notre Syndicat, il est impératif que celles et ceux qui, au quotidien, font vivre, avancer et se développer la CFDT soient le plus à l'aise possible dans l'exercice de leur mandat ou de leurs responsabilités syndicales.

Que vous soyez Délégué(e) du Personnel, élu(e) en Comité d'Entreprise ou d'Etablissement, élu(e) en Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, Délégué(e) Syndical(e) ou Représentant(e) de la Section Syndicale, la CFDT se doit de vous aider à avoir les meilleures conditions possibles pour l'exercice de vos activités syndicales.

On ne peut pas décemment mettre toute notre énergie pour prendre soin des conditions de vie au travail des salariés et ne pas avoir à minima la même exigence en ce qui concerne les militant(e)s.

C'est le sens, à la fois de l'enquête que nous avons réalisé et du plan d'action que nous avons adopté à l'unanimité en Conseil de Syndicat.

Cette plaquette a pour objectif de vous présenter le dispositif que nous avons imaginé.



Préambule

Les actions proposées ont été élaborées à partir de l'analyse de l'enquête sur les conditions de militantisme et des échanges que nous avons pu avoir à l'occasion des rencontres de section.

Pour autant, la liste n'est pas exhaustive. Revenez vers nous si vous avez des besoins auxquels notre offre ne répond pas.



Les actions liées à la Formation

- Envoi direct du calendrier des formations à toutes les militant(e)s.
- Renforcement du dispositif de formation « technique » des élus (DP, CE, CHSCT, Trésorier de CE) par des modules courts et des formations de 2ème niveau.
- Renforcement des formations « identitaires » des élus et mandatés.
- Proposition de nouvelles formations :
 - * Organisation personnelle et gestion du temps.
 - * Lâcher-prise.
 - * Organiser, animer et participer à une réunion
 - * Communication interpersonnelle
 - * Micromodules « techniques » (Bilan Social, Budget de fonctionnement du CE, Expertise, Intérimaires, etc ...)
 - * Utilisation des outils juridiques
 - * Utilisation des outils bureautiques (Traitement de texte, Tableur, logiciel de présentation)
- Création d'un cursus de formation (continue) des Délégués Syndicaux
- Préparation des candidats à leur futur mandat en Institutions Représentatives du Personnel (IRP), en préparation des élections.
- Remettre en avant les formations
 - * Préparer Efficacement son Entretien Professionnel avec la Section Syndicale
 - * Suivi et Valorisation du Parcours militant (SVPm)



Les actions liées au fonctionnement de la CFDT

- Vis-à-vis des Sections :
 - * Relancer l'« Autodiagnostic de section ».
 - * Ouvrir la formation « Manager une équipe Syndicale » à tous les Délégués Syndicaux.
 - * Relancer les rencontres avec les équipes de section.
 - * Impliquer plus souvent les Délégués Syndicaux dans le fonctionnement du Syndicat.
 - * Structurer le partage des pratiques et savoir-faire entre sections au sein des Secteurs Locaux de Coopération.
- Vis-à-vis du Syndicat :
 - * Re-dynamiser les Secteurs Locaux de Coopération
 - * Pourvoir les postes vacants d'animateur de Comité Territorial de Branche
 - * Poursuivre l'ouverture du Conseil de Syndicat à des militants de section (en tant qu'invités).
- Vis-à-vis des structures Fédérales :
 - * Inviter les Délégués Fédéraux de Branche lors de la réunion du Comité Territoriaux de Branche.
 - * Co-construire des interventions en Comité Directeur Fédéral et Comité national de Branche avec les Animateurs, voire les Délégués Syndicaux.
 - * Rencontrer les Délégués Syndicaux Centraux des entreprises « importantes » pour le Syndicat.
- Vis-à-vis des structures en général :
 - * Offrir la possibilité aux militants de sections (quelles que soient leurs responsabilités) de participer aux réunions et aux formations.
 - * Améliorer la compréhension et l'implication dans le fonctionnement démocratique de la CFDT :
 - * Améliorer la formation des militant(e)s sur les congrès.